



Communiqué intersyndical: le mouvement et nos droits en danger!

Mouvement 2019 : nouvelles règles, nouveau barème

Lors d'un groupe de travail, le DASEN a présenté la mise en œuvre de la circulaire nationale concernant le mouvement intra-départemental :

- **l'AGS (ancienneté générale de service) reléguée au dernier plan.**

Alors que le principe de la carrière d'un enseignant était que le barème augmentait tous les ans permettant une amélioration de l'affectation ; c'est tout autre chose qui se profile. Exit l'ancienneté et l'AGS dans le nouveau barème du mouvement et minimisation des années d'exercice en éducation prioritaire et zone rurale !

Des priorités légales permettraient d'obtenir des barèmes très élevés mais la majorité des collègues n'y auraient pas accès !

- **une seule saisie des vœux, des nominations d'office sur des circonscriptions.**

Les personnels en participation obligatoire (non titulaire de leur poste) seraient nommés d'office sur des circonscriptions sur tout type de poste, et seraient titulaires de ce poste imposé !

- **la multiplication des postes à profil.**

Sur ce point, le DASEN va au-delà des préconisations du ministère et la liste des postes à profil n'a cessé de s'étendre dans notre département. Inégalités, injustices, renforcement du pouvoir des IEN... la multiplication du profilage est un danger pour notre école.

Droit syndical en danger !

Le DASEN a envoyé des consignes aux IEN afin de restreindre la possibilité de déduire les heures d'information syndicale des 108h. Pour nos organisations syndicales, c'est une entrave aux droits des collègues !

Les textes nationaux sont clairs :

possibilité de participer à une RIS sur le temps de classe : 3h /an

possibilité de participer à une RIS en dehors du temps de classe : 6h / an, avec possibilité d'imputer ce temps sur l'enveloppe des 108h (hors APC).

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi- FO, SE-UNSA, SGEN-CFDT , CGT educ'action appellent l'ensemble des collègues à se mobiliser : participez à nos réunions d'info syndicales organisées en commun.

Rassemblement mercredi 13 mars à 14h devant la DSDEN

Non aux nouvelles règles du mouvement et au nouveau barème !

Pour un mouvement équitable basé sur l'AGS !

Non au profilage !

Pour le respect des droits syndicaux !